



المركزية للشراء وتموين السوق

LA CENTRALE DES ACHATS ET D'APPROVISIONNEMENT  
DU MARCHÉ

الرقم : ..... 138

نواكشوط، بتاريخ : ..... 02 AOUT 2023

المدير العام Le Directeur Général

### Avis d'appel à candidature interne

Dans le cadre de la nouvelle réforme du système de passation des marchés publics en vigueur, la Centrale des Achats et d'Approvisionnement du Marché (CAAM) a été dotée, par l'arrêté n°0375/P.M/ instituant la commission spéciale de passation des marchés publics CSPMP auprès de la CAAM en date du 07 Avril 2023,

La CAAM envisage, à ce titre, de sélectionner les membres de ladite commission à travers une procédure de sélection par appel à candidature interne, conformément à l'arrêté n°0811/P.M/ fixant les conditions et modalités de sélection des présidents et des membres des commissions de passation des marchés publics en date du 17 aout 2022.

Le choix des membres de la CSPMP-CAAM sera effectué sur la base de critères d'intégrité morale et de probité. Les conditions de qualifications et d'expériences pour concourir sont notamment les suivantes :

#### A. Profil des Candidats

Fonction	Conditions d'éligibilité	Profil	
		Diplômes	Expériences
Membres	Fonctionnaires ou contractuels de la CAAM	<ul style="list-style-type: none"><li>- Minimum BAC+4</li><li>- Spécialiste en passation des marchés publics</li><li>- Juriste,</li><li>- Economiste</li><li>- Ingénieure</li><li>- Ou profil équivalent</li></ul>	<p><b>Pour le membre Secrétaire permanent (SP) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Avoir une expérience spécifique avérée et attestée d'au moins 6 ans en passation des marchés publics</li><li>- Avoir une expérience générale d'au moins 10 ans</li><li>- Etre expert certifié par L'ARMP en marchés publics.</li></ul> <p><b>Pour les membres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Avoir une expérience spécifique en passation des marchés publics d'au moins une année</li><li>- Avoir une expérience générale.</li></ul>

#### B. La procédure de sélection

Le processus de l'évaluation des candidats se déroulera suivant les étapes ci-après :

1. Examen de la recevabilité et de la conformité des dossiers de candidatures:

Dans cette phase il sera vérifié pour chaque dossier de candidature :

- Que toutes les pièces demandées ont été fournies

- Que le candidat est éligible et que les diplômes fournis sont conformes à ceux demandés.

## 2- Examen de la qualification et de l'expérience des candidats

L'évaluation se fera sur la base des critères suivants :

Qualification et compétences académiques	35 points
Expérience professionnelles générales.	30 points
Expérience professionnelle spécifique	20 points
Entretien avec le candidat retenu	20 points
Total	100 points

## 3-Le choix des candidats :

Les candidats retenus seront ceux qui ont obtenus la note globale la plus élevés.

Le processus de sélection sera supervisé par une commission désignée à cet effet. Elle ne convoquera dans la dernière étape que les candidats ayant été déclarés éligibles à l'entretien oral.

### C. Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de la CAAM.
- Un CV actualisé et signé du candidat.
- Des copies des diplômes.
- Des copies de toutes les pièces attestant de l'expérience déclarée dans le CV.

Il est rappelé aux candidats que la présélection d'un dossier incomplet ou comportant de faux documents, entraînera son rejet systématique.

Les candidats intéressés par les postes à pourvoir doivent déposer leurs candidatures, sous plis fermés et portant la mention « Candidat pour le recrutement de membre SP de la CSPMP de la CAAM », où « Candidat pour le recrutement des membres de la CSPMP de la CAAM », auprès du Secrétariat du Directeur Général, au plus tard le **lundi 21/08/2023** à **12h00 mn.**

**N.B : Le candidat ne peut postuler que pour un seul poste à pourvoir.**

**Cheikh ZEIDANE**

